



الوكالة الحضرية للصويرة  
 ⵜⴰⵎⴻⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴻⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴻⵔⴰⵏⵜ  
 AGENCE URBAINE D'ESSAOUIRA

AGENCE URBAINE D'ESSAOUIRA

# Bulletin d'information

## URBA-ACTU

### Dans ce numéro :

UN RAPPORT GÉANT SUR LA DYNAMIQUE DU TERRITOIRE MAROCAIN EN PROJET

LE PREMIER MUSÉE DE L'ARCHITECTURE INAUGURÉ À RABAT

UNE LOI POUR METTRE FIN À LA PAGAILLE DES CHANTIERS DE CONSTRUCTION

LA GRANDE MUTATION OU L'URBANISATION: CASABLANCA, BIENTÔT SMART CITY

MARRAKECH: DES PROJETS ENVIRONNEMENTAUX ET ÉCOLOGIQUES POUR UNE CITÉ MODÈLE

BILAN LE MINISTÈRE DE L'HABITAT AFFIRME AVOIR RÉDUIT DE 50% LE DÉFICIT EN LOGEMENT

LES DERNIERS NUMÉROS DU BULLETIN OFFICIEL

AGENDA

### UN RAPPORT GÉANT SUR LA DYNAMIQUE DU TERRITOIRE MAROCAIN EN PROJET

«Fenêtres sur le territoire marocain». C'est l'intitulé du rapport géant que compte réaliser le département de l'Urbanisme et de l'aménagement du territoire. Le ministère sélectionnera le 29 septembre un consultant pour lui confier le marché de réalisation de ce document. Coût de la prestation : 1 million de dirhams. «La production de ce document entre dans l'objectif de la Division de l'observation des dynamiques des territoires de conduire une stratégie de valorisation de l'information territoriale auprès de ses différents partenaires. Cet ouvrage s'inscrit dans une démarche d'observation et de suivi des dynamiques territoriales», précise l'Urbanisme.

Le rapport en projet doit tenter de répondre à certaines questions intéressant l'organisation du territoire marocain d'exposer les tendances et les évolutions au cours des dix dernières années, mais aussi identifier les particularités géographiques du territoire national, notamment en terme économique. «À la recherche de facteurs d'attractivité, de cohésion sociale et de développement durable, ce document s'appuiera sur les données disponibles entre autres, les résultats du recensement général de la population et de l'habitat 2014 et sur les réflexions menées par la Direction de l'aménagement du

territoire et celles produites par les partenaires au niveau national et territorial», affirme le ministère dans le cahier des prescriptions spéciales (CPS) accompagnant l'appel d'offres. Le document dressera un portrait complet du territoire marocain tout en inscrivant l'analyse dans une perspective temporelle. «Tout en favorisant un langage visuel simple, "Fenêtres sur le territoire marocain" s'appuiera sur des supports graphiques et cartographiques illustrant des articles thématiques. Il s'agit de porter à la connaissance de tout un chacun un état des lieux en analysant l'histoire et en se projetant dans l'avenir...

Source: [lematin.ma](http://lematin.ma)

Catégorie > [Urbanisme](#)

### LE PREMIER MUSÉE DE L'ARCHITECTURE INAUGURÉ À RABAT

Cette nouvelle institution a pour missions principales de participer à la sauvegarde de la mémoire collective liée à la civilisation marocaine, de promouvoir la culture architecturale auprès du grand public et d'offrir à la communauté des architectes, professionnels et chercheurs, une plateforme d'exposition et de partage.

«Cet édifice vise à valoriser et faire connaître le patrimoine urbain du royaume aux initiés ainsi qu'au public, à servir

d'espace pédagogique pour les générations montantes et à s'ouvrir sur les touristes à l'avenir», a précisé Merroun.

En marge de l'inauguration du musée, une convention-cadre, visant à assurer le développement et le suivi du musée, a été conclue entre le ministère, l'Ordre national des architectes marocains, l'ENA et la fédération «Majal» des agences urbaines du Maroc. Elle a été signée par le ministre, le président de l'Ordre national

des architectes marocains, Mountassir Abdelouahed, le directeur de l'ENA, Hassan Redouane et la présidente de «Majal», Khaddouj Guenou.

Le premier musée de l'architecture a été inauguré, vendredi, par le ministre de l'Urbanisme et de l'aménagement du territoire, Driss Merroun, à l'École nationale de l'architecture (ENA) de Rabat.

Source: [leseco.ma](http://leseco.ma)

Catégorie > [Architecture et Patrimoine Urbain](#)

## UNE LOI POUR METTRE FIN À LA PAGAILLE DES CHANTIERS DE CONSTRUCTION

La loi 66-12 sur le contrôle et la répression des infractions en matière d'urbanisme établit pour la première fois un référentiel unique pour l'organisation des chantiers au Maroc. De l'ouverture à la fermeture du chantier, les professionnels doivent désormais se plier à des règles strictes.

Alors que les professionnels de la construction s'impatientent de voir venir le Code de la construction du ministère de l'habitat pour mettre de l'ordre dans l'acte de construire, c'est finalement une autre réglementation, passée presque inaperçue jusqu'à présent, qui devrait apporter le tour de vis tant attendu. Il s'agit de la loi 66-12 sur le contrôle et la répression des infractions en matière d'urbanisme et de construction initiée par le ministère de l'urbanisme. Ce nouveau texte, qui sera incessamment publié au Bulletin officiel, déterminera, en effet, pour la première fois un référentiel unique pour l'organisation des chantiers de construction au Maroc.

Précisons bien que l'absence d'un tel cadre formalisé est l'un des principaux facteurs ayant mené aux récents effondrements d'immeubles en cours de construction, selon les professionnels. Ainsi, la délivrance d'une autorisation de construire imposera désormais au bénéficiaire de déposer au siège de la commune, avant l'ouverture du chantier, une déclaration d'ouverture signée par l'architecte supervisant le chantier, et une copie doit être remise à l'autorité administrative locale. Aussi, la loi impose explicitement la pose d'une clôture entourant le chantier et la mise en place d'un panneau à l'entrée affichant le numéro de l'autorisation,

sa date de délivrance, le nombre d'étages du projet... Ensuite, tout au long des travaux, tous les documents d'autorisation ainsi que les documents techniques réalisés par les ingénieurs spécialisés doivent être déposés au niveau du chantier. Et à la fin des travaux, une déclaration de fermeture du chantier et de fin des travaux, dans laquelle l'architecte supervisant le chantier certifie que les travaux ont été réalisés conformément aux plans autorisés, doit être déposée au siège de la commune...

Source: [lavieeco.com](http://lavieeco.com)

Catégorie > [Réglementation et planification urbaine](#)

## LA GRANDE MUTATION OU L'URBANISATION: CASABLANCA, BIENTÔT SMART CITY

Casablanca Smart City Cluster, baptisée dorénavant e-Madina, s'inscrit dans le cadre de la vision Smart City et a pour objectif de permettre de résoudre la plupart des problèmes de la ville à travers l'utilisation de la technologie numérique et le partage des données volontaires.

En 2040, la Terre comptera 9 milliards d'habitants. 80% de cette population mondiale habitera en ville, en 2050. Nous assistons donc à une urbanisation croissante de la planète. C'est ce que confirme l'Institut d'analyse stratégique McKinsey. Selon les résultats de son étude, les 600 villes les plus dynamiques généreront 65% du PIB mondial en 2025. L'urbanisation est ainsi concentrée dans les villes. Cette pression démographique citadine constante pose de nombreux défis et challenges, concernant notamment la sécurité, la santé des citadins, la gestion du trafic routier, des déchets, la protection de l'environnement, surtout que les villes concentrent généralement 75% de la

consommation de l'énergie mondiale et 80% des rejets de CO<sub>2</sub> de l'atmosphère. Comment donc s'adapter à cette urbanisation galopante ? «En choisissant la voie d'une urbanisation intelligente basée sur une stratégie innovante qui lie développement économique, politique et social et qui permettra l'intégration des technologies selon une approche plus globale», répond Bouchra Rahmouni Benhida, experte en géopolitique et en géoéconomie. Dans le même sens, Mounir Ferram, directeur des affaires de la présidence et du conseil de la Région Casablanca-Settat, déclare à ALM que l'approche de «Smart City» ou «Ville

intelligente» peut répondre aux problèmes liés à la planification urbaine, à l'organisation spatiale et au développement durable des villes.

**La technologie numérique pour résoudre tous les problèmes**

Prenons l'exemple de Casablanca. C'est la ville la plus peuplée du Maroc, avec plus de 4,2 millions d'habitants et une densité de population pouvant atteindre environ 4.000 habitants/km<sup>2</sup>. La mégalopole attire 48% des investissements du pays et contribue à 25% du PIB national et 60% des échanges commerciaux...

Source: [aujourd'hui.ma](http://aujourd'hui.ma)

Catégorie > [Urbanisation](#)

## MARRAKECH: DES PROJETS ENVIRONNEMENTAUX ET ÉCOLOGIQUES POUR UNE CITÉ MODÈLE

Les projets écologiques et environnementaux lancés récemment à Marrakech reflètent la ferme volonté des élus et des responsables locaux de promouvoir la vocation environnementale de Marrakech à l'échelle nationale et ce, dans le cadre des préparatifs en cours pour le sommet mondial de la COP22 que la ville ocre accueillera du 7 au 18 novembre prochain.

Lancés dans le sillage des grands programmes structurels environnementaux et énergétiques entrepris par le Royaume en vue de promouvoir le développement durable et lutter contre les effets néfastes du changement climatique, ces projets, qui connaissent la participation de l'ensemble des acteurs de la société, véhiculent une bonne image de l'expérience marocaine dans le domaine environnemental. Ainsi, les espaces verts de la cité ocre, qui comprennent des jardins ancestraux comme les jardins de Majorelle, de l'Agdal et de la Menara outre la somptueuse palmeraie, seront renforcés par la mise en place de projets qui respectent l'environnement et sensibilisent quant aux dangers du changement climatique. Une enveloppe financière de 78 millions de dirhams (MDH) a été allouée pour la réalisation de projets environnementaux portant notamment sur l'aménagement des espaces verts en les équipant d'un éclairage écologique provenant de l'énergie solaire, la mise en place d'une station pour le traitement des déchets, l'aménagement de quartiers écologiques, le lancement d'un transport urbain écologique alimenté par des énergies solaires, outre l'intégration des mécanismes de l'efficacité énergétique dans certains établissements publics...

Source: [maghress.com](http://maghress.com)

Catégorie > [Environnement Urbain](#)

## BILAN LE MINISTÈRE DE L'HABITAT AFFIRME AVOIR RÉDUIT DE 50% LE DÉFICIT EN LOGEMENT

Mohammed Nabil Benabdellah a présenté, jeudi dernier à Rabat lors d'une conférence de presse, le bilan du ministère de l'Habitat et de la politique de la ville pour la période 2012-2016. Selon ce responsable gouvernemental, les programmes et les actions menés ont permis de réduire le déficit en logement de 50%, le ramenant de 800.000 en 2012 à 500.000 unités à fin 2015. M. Benabdellah promet la poursuite de cette tendance jusqu'à atteindre un niveau de déficit avoisinant les 400.000 unités à fin 2016.

C'est un bilan plutôt positif qu'a dressé le ministre de l'Habitat et de la politique de la ville, Mohammed Nabil Benabdellah, des réalisations de son département pour la période allant de 2012 à 2016. S'exprimant lors d'une conférence organisée jeudi à Rabat, le ministre a rappelé que l'objectif essentiel de la stratégie ministérielle était de mettre en place des actions ayant pour but l'amélioration des conditions de vie des citoyens sans distinction entre l'urbain et le rural ou le centre et la périphérie, dans un souci permanent de justice sociale et d'équité territoriale. «Agir pour améliorer les conditions de vie et d'habitat de nos concitoyens, aller au-devant de leurs aspirations et être au plus près de leurs besoins. Tel fut le credo de notre action sur les cinq dernières années. Le ministère de l'Habitat et de la politique de la ville a, tout au long de cette législature, mis son action au service de l'intérêt général avec l'objectif d'améliorer les conditions de vie des citoyens et en cela nous avons suivi les Hautes Instructions royales, et nous nous sommes inscrits dans les engagements pris dans la déclaration gouvernementale», a souligné le ministre. En effet, en matière de réduction du déficit en logement, M. Benabdellah a souligné que les programmes et les actions menés par le département ont permis de réduire ce déficit de 50%, le ramenant de 800.000 unités en 2012 à 500.000 à fin 2015, tendance qui permettra d'atteindre un niveau du déficit avoisinant les 400.000 unités à fin 2016...

Source: [lematin.ma](http://lematin.ma)

Catégorie > [Politique de logement et d'habitat](#)

## Les derniers numéros du bulletin officiel

### Les derniers numéros Septembre 2016:

[BO N°6496 du 01 Septembre 2016](#)

[BO N°6497 du 05 Septembre 2016](#)

[BO N°6498 du 08 Septembre 2016](#)

[BO N°6499 du 12 Septembre 2016](#)

[BO N°6500 du 15 Septembre 2016](#)

[BO N°6501 du 19 Septembre 2016](#)

[BO N°6502 du 22 Septembre 2016](#)

[BO N°6503 du 26 Septembre 2016](#)

[BO N°6504 du 29 Septembre 2016](#)

### Les derniers numéros Octobre 2016 :

[BO N°6505 du 03 Octobre 2016](#)

[BO N°6505 bis du 05 Octobre 2016](#)

## AGENDA

Forum Euro-méditerranéen des jeunes leaders

**SAMEDI 15 OCTOBRE À PARTIR DE 08H30 À CENTRE CULTUREL DAR SOURI**

Séminaire international à Essaouira : " La Citoyenneté et l'engagement politique"

**DU JEUDI 20 OCTOBRE AU LUNDI 24 OCTOBRE À CENTRE CULTUREL DAR SOURI**

Camp d'automne à Essaouira

**DU LUNDI 24 OCTOBRE AU SAMEDI 29 OCTOBRE À PARC DE LOISIRS JAKADY**

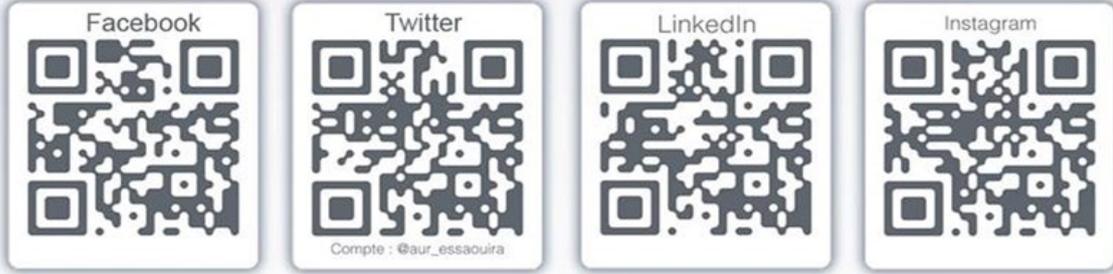
Vernissage de l'exposition "Passants" à Essaouira

**MERCREDI 26 OCTOBRE À PARTIR DE 19H00 À INSTITUT FRANÇAIS D'ESSAOUIRA**



Pour nous faire part de vos questions, suggestions ou remarques adressez nous un message à:  
[aue.veille@gmail.com](mailto:aue.veille@gmail.com)

## تابعونا على أهم مواقع التواصل الاجتماعي



لقراءة هذه الرموز، يجب التوفر على :

- 1 - هاتف محمول مزود بكاميرا
- 2 - الربط بشبكة الانترنت
- 3 - برنامج معلوماتي مجاني لقراءة الرموز

طريقة قراءة هذه الرموز :

- قم بتحميل البرنامج المعلوماتي المجاني الملائم لهاتفك المحمول، مثل : Scan أو Mobile Tag, i-nigma
- شغل البرنامج وقم بمسح الرمز باستخدام كاميرا الهاتف

123، تجزئة المستقبل، ص.ب.: 409،  
الصويرة الرئيسية  
الهاتف : 37 40 47 24 5 (212 +)  
الفاكس : 38 40 47 24 5 (212 +)

[www.auessauira.ma](http://www.auessauira.ma)



\* نالت الوكالة الحضرية للصويرة الجائزة الثانية للأمم المتحدة للخدمة العمومية لسنة 2013 لمنطقة «إفريقيا» ولفئة «المقاربات الحكومية الشمولية في عصر المعلومة»



الوكالة الحضرية للصويرة  
ⵜⴰⵎⴻⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴻⵔⴰⵏⵜ | ⵏ ⵓⵎⵓⵏⵉⵔ  
AGENCE URBAINE D'ESSAOUIRA

### Agence Urbaine d'Essaouira

123, Lotissement AL Mostakbal BP 409 Essaouira,  
44000 Maroc

Téléphone: 0524 78 57 37/ 0524 47 40 37

Fax: 0524 47- 40- 38

[www.auessauira.ma](http://www.auessauira.ma)

KHECHNI Mina, Informatiste à  
Agence Urbaine d'Essaouira  
m.khechni@gmail.com